



Rémunération journalière Officiels Coupe Québec - Saison 14

Assureurs.euses 1^{er} de cordée et moulinette

A) Différents postes disponibles

Formateur.rice 1er de cordée : allocations B)

250\$/formation

Assureur.euse 1er de cordée en chef : allocations B)

150\$/jour

Assureur.euse 1er de cordée : allocations C)

100\$/jour (75\$ qualification / 25\$ finale)

Assureur.euse moulinette : allocations C)

bénévole

B) Autres allocations officiels rémunérés

Dédommagements applicables en fonction de la distance (à plus d'une heure du lieu de résidence)

1. Hébergement payé par la FQME
2. Déplacement : (nbre de km à l'aller x 0.45\$) à ajouter sur la facture.

Nourriture fournie le jour de l'événement (pour l'ensemble des officiels présents)

1. Demi-journée : un repas inclus (dîner ou souper)
2. Journée complète : deux repas inclus (dîner et souper)
3. Station de collations peut être également incluse à l'occasion

C) Autres allocations officiels bénévoles

Nourriture fournie le jour de l'événement (pour l'ensemble des officiels présents)

1. Demi-journée : un repas inclus (dîner ou souper)
2. Journée complète : deux repas inclus (dîner et souper)
3. Station de collations peut être également incluse à l'occasion



Appliquer pour être assureur.euse 1^{er} de cordée pour la Saison 14

Le/la formateur.rice 1er de cordée assure la formation et la mise à niveau de l'équipe engagée.

L'assureur.euse 1^{er} de cordée en chef coordonne l'action de l'équipe engagée pour l'occasion.

Formulaire d'application pour toute **nouvelle candidature seulement (1^{er} de cordée et moulinette)** : <https://forms.gle/R9q25YtTMDcVazji6>

Exigences 1^{er} de cordée seulement:

- 1 - Doit **être membre FQME** adhésion annuelle : <https://fqme.qc.ca/adherer/>
- 2 – Doit tenir une **licence d'officiel** FQME : <https://www.eventbrite.com/e/407454546517>

Licences officiels rémunérés

30,00 CAS

Licence de compétition obligatoire pour les officiels occupants ces postes :

Président.e du jury;

Juge en chef;

Formateur.trice assureur.euse 1er de cordée;

Assureur.euse en chef 1er de cordée;

Ouvreur.euse en chef;

Assistant.e ouvreur.euse en chef;

Ouvreur.euse.

[Afficher moins](#)

3 – Doit suivre une **formation obligatoire de 1^{er} de cordée en compétition** avant la date de la compétition. Les informations seront communiquées directement auprès des officiels inscrits aux événements.

4 – Doit prendre connaissance des documents suivants :

- Politique en matière de protection de l'intégrité https://fqme.qc.ca/wp-content/uploads/2021/01/Politique-en-mati%C3%A8re-de-protection-de-lint%C3%A9grit%C3%A9_FQME.pdf
- Règlements Coupe Qc <https://fqme.qc.ca/wp-content/uploads/2019/09/Coupe-Quebec-SAE-Regles-de-competition-V11.pdf>
- Protocole de retour de commotion cérébrale en escalade https://fqme.qc.ca/wp-content/uploads/2021/04/Athl%C3%A8tes_protocole-de-gestion-des-commotions_V2.pdf